

*sint in perpetuum insignes
et quandiu hic fluent Araris undæ.*

Cette inscription avait été composée par l'Académie des sciences et belles-lettres de Lyon.

Avant qu'on ait songé à la construction d'un pont en pierre à l'archevêché, il existait sur le même emplacement un pont en bois, construit en l'année 1663. Voici l'inscription qu'il portait, et qui a été conservée dans les registres des actes consulaires de la ville :

*Inter pacis otia,
ab Ludovico a deo dato suæ concessa galliæ
felicitatem publicam procurantibus
Nicolas de Neuville galliæ polemarcho et Camille
de Neuville præsule regis viris agentibus in
præfectura Lugdunensis,
pontis hujus initia posuere
nobiles vivi Hugo de Pomey, mercatorum præpositus,
Jacobus Michel, Bartholomeus Ferrus, dominicus
Pontsaimpierre, Romanus Thomé. Ad hoc,
incrementum dein perduxere, prioribus sufficia
magistratibus nobiles viri Marcus Antonius
Dusauzey, mercatorum præpositus, Claudius
Pellet, Johannes Arthaud, Franciscus Lumagne
et Franciscus Chapuis.
anno M.V.C.LXIII.*

Peu de jours après la pose de la première pierre du pont de l'Archevêché (1), Louis Tolozan partit pour Ver-

(1) Les travaux du pont de l'Archevêché, suspendus par les graves événements de 1789, ne furent repris que sous l'Empire, où le pont fut enfin terminé et reçut le nom de Tilsitt qu'il garda jusqu'à la Restauration. A cette époque, son nom primitif lui fut très-justement rendu ; mais le gouverne-